



REGLEMENT

DU FOOT ANIMATION

U7 – U9 – U11

DEPARTEMENTAUX

REGLEMENT DES CRITERIUMS U10 - U11 DISTRICT

Article 1 – ORGANISATION DES CRITERIUMS

- L'engagement des équipes s'effectue **sur** le logiciel Footclubs par volontariat en Critérium Niveau 1, 2 ou 3.
- La gestion des critères incombe à la Commission Jeunes et Technique.
- L'utilisation de la FMI est appliquée dès le début de saison sur l'ensemble des niveaux.

Article 2 – SPECIFICITES DES PLATEAUX

Licenciés	U11, U10, U9 (3 maxi), U12 F, U11F, U10F,
Pratique	8 x 8 (0 à 3 remplaçants préconisés par la Commission JT du 37)
Aire de jeu	Demi-Terrain
Temps de jeu	2 x 25 min
Ballon	Taille n°4

2.1 Encadrement

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un Educateur ou un dirigeant licencié et non suspendu. Son nom doit figurer sur la FMI.

2.2 - Pratique

1 défi jonglerie + 1 match de 2 fois 25 minutes

2.3 - Classements

- Aucun classement communiqué sur le site du District.
- Un décompte des points est effectué en interne par la Commission Jeunes et Technique.
- La Commission Foot à 8 effectuera un suivi hebdomadaire interne des rencontres et des résultats afin de constituer des groupes de niveau pour la 2^{nde} phase.

Article 4 – HORAIRES

Les rencontres se déroulent généralement le samedi après-midi à 14h00.

REGLEMENT DES PLATEAUX U7 - U9 INDRE-ET-LOIRE

Article 1 – ORGANISATION DES PLATEAUX

1.1 Participation aux plateaux

- Les clubs doivent engager leurs équipes avant les réunions de secteur de chaque phase. (Septembre et Janvier)
- Tout nouvel engagement d'équipe en cours de saison doit se faire par email au plus tard le lundi précédent le plateau (à l'adresse ggiuntini@indre-et-loire.fff.fr ou secretariat@indre-et-loire.fff.fr). Il sera effectif dès le week end suivant et avec l'accord du Conseiller Technique DAP du District.
- Les clubs seront répartis par Secteurs et devront se rendre sur les stades prévus afin de participer aux rencontres qui se dérouleront généralement tous les 15 jours.
- **Pas plus de 4 équipes par club** pourront être inscrites sur un plateau, afin d'en faciliter l'organisation et le fonctionnement (si un club a 5 équipes, elles seront réparties en 2 et 3 ou 4 et 1 sur deux plateaux différents).
- **L'organisation de ces plateaux** sera confiée aux clubs définis par l'outil FAL en début de chaque phase. Une personne référente par club et par catégorie est nommée afin de garantir le bon déroulement de chaque plateau. Une feuille de plateau récapitulative doit être remplie et insérer sur l'outil FAL disponible sur FOOT club afin de dresser un bilan du plateau avant le mercredi suivant le plateau.

1.2 Règles de participation aux plateaux :

- Présentation Obligatoire les licences FFF des joueurs, éducateurs et dirigeants.
- Après les vacances de la Toussaint
 - En cas de non-présentation de la licence (Photocopie), le responsable du plateau (Réfèrent Commission JT ou Club) doit refuser la participation et l'accès au terrain des personnes concernées.

1.2 Feuille de Présence :

- Chaque Club doit remplir correctement la feuille de PRESENCE (nom, prénom, numéro de licence ou numéro d'identité). Cette même feuille doit être transmise au responsable plateau le jour J ou insérer directement sur l'outil FAL avant le mercredi de la semaine suivante.

Article 2 – SPECIFICITES DES PLATEAUX

	U7	U9
Licenciés	U7, U6 (U8F)	U9, U8, (U10F)
Pratique	3x3 pour les U6 4x4 pour les U7	5 c 5
Aire de jeu	21m*20m U6 en 3x3 28m*20m U7 en 4x4	40m*30m

Temps de jeu	Deux Temps de jeu : Ballon Magique + 3 temps de rencontres Temps total : 5*10 min	Un temp de jeu : Ballon Magique + 4 temps de rencontres Temps total : 5*10 min
Ballon	Taille 4	Taille 4

2.1 Encadrement

- Chaque équipe participant aux plateaux doit se présenter avec un éducateur ou dirigeant licencié et non suspendu.

2.2 Pratique

- **Plateaux U6 – U7**

- Les enfants ayant 5 ans dans la saison en cours doivent formuler une demande de licence manuscrite à la Ligue Centre Val de Loire avec les documents suivants : envoi par courrier au service licence (un récépissé sera envoyé au club pour accord de pratique)
 - Copie de la Pièce d'identité du joueur
 - Autorisation parentale de pratique manuscrite
 - Certificat médical

Article 3 – ABSENCE PLATEAU

L'éducateur en charge de la catégorie doit prévenir le club d'accueil de l'absence de l'équipe ou des équipes le plus tôt possible.

Article 4 – HORAIRES DES RENCONTRES

Les Plateaux U6 - U7 et U8 - U9 se déroulent le samedi Matin.
Rendez-vous à 10h00 pour commencer à 10h30